

Jeunesse : aides municipales

Différents dispositifs ont été mis en place pour soutenir les jeunes Madeleinois dans de nombreux domaines : emploi, mobilité, culture, sport...

Se faire accompagner par le PIJ

Outre ses missions d'accompagnement, le [Point Information Jeunesse](#) peut vous aider financièrement dans différentes démarches.

Tremplin Vers l'Emploi

Tremplin Vers l'Emploi est un dispositif destiné aux Madeleinois de 18 à 25 ans, qui n'ont ni d'emploi, ni formation et qui ne suivent pas d'études. Il permet d'accéder à un emploi pour une durée d'un mois au sein des services municipaux.

En plus de se familiariser avec le monde du travail et d'acquérir une expérience professionnelle, ce dispositif permet d'expérimenter une profession et de confirmer un choix professionnel ou de découvrir un métier.

Deux profils de poste sont recherchés :

- Au services techniques : maçonnerie, peinture, menuiserie...
- Service entretien / ATSEM : entretien des locaux, aide à la restauration...

[Remplir le formulaire Tremplin vers l'Emploi en ligne](#)

Dispositif Argent de Poche

Le dispositif « Argent de Poche » permet aux jeunes de 16 à 17 ans de bénéficier d'une gratification de 30 € (15 € en espèces et 15 € en carte cadeau) en contrepartie de missions au service de la collectivité : inventaire, amélioration du cadre de vie, distribution, aide lors d'événements municipaux...

Chaque mission est établie pour une durée de 3h30 et peut être programmée le matin de 08h30 à 12h ou l'après-midi de 13h30 à 17h.

BAFA | BAFD

En contrepartie d'une mission de bénévolat de 3 semaines dans les accueils de loisirs de l'été (à partir de 16 ans), la Ville finance la formation BAFA des futurs animateurs à hauteur de 35%.

Le service enfance se charge ensuite de leur trouver un stage pratique dans les accueils de loisirs de la Ville.

Une fois le diplôme en poche et à partir de 18 ans, la Ville apporte le même accompagnement pour la formation BAFD avec jusqu'à 40% de participation.

Les lauréats de la jeunesse madeleinoise

Afin de valoriser et d'encourager les jeunes à la réussite dans les études, la Ville met en place ce dispositif. Les prochains diplômés du brevet et du baccalauréat qui obtiennent le mention « très bien » seront récompensés par un chèque culture d'une valeur de 50 €.

Le Pass Mobilité

Vous avez entre 18 à 25 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi, vos ressources sont insuffisantes...

Et vous avez besoin d'une aide au transport ? La Ville vous accompagne à hauteur de 100 € sous conditions : titre de transport Ilévia, SnCF ou frais de transport type autopartage, covoiturage...

Décroche ton permis !

Vous avez entre 17 ans^{1/2} et 25 ans, vous avez besoin du permis pour faciliter votre insertion professionnelle et n'avez pas les moyens de le financer ?

Vous pouvez bénéficier d'une aide de 700€ pour financer votre permis de conduire ! En échange, vous effectuerez une action citoyenne de 30h au sein des services municipaux et 10h au sein d'une association madeleinoise.

Départs autonomes

Vous avez pour projet de voyager, découvrir le monde et aller à la rencontre d'autres cultures ? La Madeleine vous accompagne à hauteur de 200€ (chèques vacances ANCV), sous certaines conditions :

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Avoir un projet de départ autonome pour les vacances d'été
- Justifier de ressources insuffisantes pour financer ce projet
- Vous engager dans une action citoyenne de 15 heures

Le Forum de l'alternance

Avec la présence de nombreux centres de formations et entreprises, ce forum dédié à l'alternance se tient chaque année au mois d'avril. Il permet aux jeunes madeleinois de décrocher un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en alternance.

Génération #HDF

Gratuite et réservée aux lycéens et apprentis des Hauts-de-France, la carte [Génération #HDF](#) permet d'acquérir une aide pour l'achat des manuels scolaires et professionnels :

- Lycées des filières générale, technologique et professionnelles : 100 € la première année et 55 € les années suivantes
- Apprentis qui démarrent une formation : 200€ la première année de contrat (primo-entrant)
- Des bons plans pour les 15/25 ans des Hauts-de-France

[Point Information Jeunesse](#)

12 rue du Moulin
59110 La Madeleine
France

[03 28 52 66 90](tel:0328526690)
[06 77 82 82 15](tel:0677828215)

Lundi, mercredi : 9h-12h | 14h-17h Mardi, vendredi : 9h-12h Jeudi : 14h-18h

informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

PORTAIL EMPLOI

Inscrivez-vous dès maintenant sur le [Portail emploi de la Ville](#) :

Créez votre CV par compétences et/ou aptitudes

Envoyez-le directement dans les boîtes mails des recruteurs

Ce portail est gratuit et vous permet de postuler autrement !